



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Feuille de route pour le développement des usages du numérique 2016-2017

L'école change avec le numérique

Préambule

La présente feuille de route fixe les objectifs stratégiques et opérationnels, et décrit le programme d'actions pour le développement du numérique dans l'académie de la Guyane pour l'année 2016-2017.

Elle traduit la stratégie numérique ministérielle, elle s'intègre dans le projet académique et son organisation par pôles et s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris depuis 2013-2014. Elle tient compte des orientations ministérielles et du contexte particulier de l'académie de Guyane :

- passage des collèges du territoire en éducation prioritaire renforcée ;
- mise en place de la réforme du collège ;
- mise en œuvre du plan numérique dans les collèges et écoles retenues;
- priorité donnée à la maîtrise de la langue française.

Elle pourra faire l'objet d'ajustements en cours de trajectoire.

Le Recteur



YOUSOUFI TOURE

1– Synthèse de la stratégie numérique académique

L'académie a toujours répondu aux sollicitations du ministère pour mettre en place les services numériques, participer aux enquêtes et à l'animation des réseaux, et tente, comme elle le peut, de suivre le train de l'innovation et d'impulser le développement des usages « dans » et « en dehors » des cours. La feuille de route est élaborée dans ce sens.

Contexte de la stratégie :

Les points sensibles sur lesquels l'académie porte son attention depuis des années sont, notamment, la forte démographie scolaire, le décrochage, la non scolarisation, l'importance du taux de contractuels et leur manque de formation, l'isolement, les difficultés de la maîtrise de la langue, l'innumérisme et le caractère multiculturel de notre société.

Le passage des collèges de Guyane en éducation prioritaire renforcée (**30** à la rentrée 2016), la mise en application du plan numérique annoncé par le Président de la République le 07 mai 2015, la mise en œuvre de la réforme du collège pour la rentrée 2016 avec l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires, constituent un contexte favorable mais complexe où la mobilisation de tous les acteurs du système éducatif de Guyane est nécessaire autour d'un projet cohérent et partagé.

Plan numérique :

Nous formons beaucoup d'espoir dans la mise en œuvre du plan numérique, par l'impulsion qu'il peut apporter pour faire changer les pratiques pédagogiques, afin de diffuser largement une culture digitale et faire entrer de façon plus significative l'école de Guyane, dans l'ère du numérique. Cependant, il nous faut accompagner au mieux l'arrivée des équipements dans les écoles et attendre l'engagement de la CTG pour les collèges.

De nombreux enseignants sont prêts à faire évoluer leurs pratiques pédagogiques, à enseigner autrement, en s'appuyant sur les équipements et les ressources numériques. C'est pourquoi, dans la perspective de la généralisation de l'outil numérique, il est nécessaire, pour ne pas les freiner dans cet engagement, d'améliorer progressivement leur environnement informatique, et de poursuivre la formation au numérique initiée dans le cadre de la réforme du collège.

Pour réussir ce grand « chantier » pour l'académie, il est indispensable que les différents partenaires, acteurs du numérique (collectivités, Rectorat, ESPE, CANOPE), travaillent en **synergie**. Le développement du numérique éducatif en Guyane, et notamment la mise en œuvre du plan numérique en dépend. Tous doivent s'accorder, sur les **objectifs à atteindre**, la **temporalité** à respecter, les jalons à poser, la programmation des financements, et ainsi avancer de façon **cohérente** et **coordonnée** dans ce projet pour la Guyane.

Orientations de la stratégie numérique académique pour 2016-2017 :

S'appuyant sur l'état des lieux (voir en annexe) et le projet académique, la stratégie numérique 2016-2017 vise à :

- consolider les bases et apporter les conditions propices au développement du numérique à l'école, en matière d'infrastructures d'équipements, de formation des personnels, d'accès aux ressources et aux services numériques ;
- conjuguer l'action des différents partenaires et des parties prenantes;
- impulser et accompagner les initiatives des équipes pédagogiques dans le but de favoriser l'essaimage des pratiques ;
- expliciter les enjeux et convaincre les acteurs de l'éducation (collectivités, personnels d'encadrement enseignants, parents, associations ...).

La DANE a donc pour ambition de :

- instaurer un pilotage collectif du développement des usages du numérique, en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Guyane et les communes concernées,
- mettre en place une politique numérique partagée et coordonnée en matière d'équipements et de maintenance, d'accès aux services et ressources numériques ;

- renforcer le partenariat et la coordination avec CANOPÉ, pour travailler de façon complémentaire dans le cadre de nos missions communes et la mise en œuvre de la stratégie numérique académique ;
- entretenir des échanges plus réguliers avec les différents partenaires ;
- impliquer plus largement, par l'obtention de moyens supplémentaires, la DSI afin de répondre aux attentes du ministère, pour la mise en œuvre du plan numérique, la mise en place des téléservices et de l'assistance aux banques de ressources numériques (comme précisé dans le courrier de la DNE daté du juin 2016) ;
- soutenir les axes prioritaires de l'académie, la maîtrise de la langue, le dispositif des intervenants en langue maternelles, la problématique des sites isolés, par la création de ressources adaptées.

2– Objectifs stratégiques du numérique éducatif

La stratégie numérique académique de 2016-2017 s'inscrit dans la politique globale de l'académie et son organisation par pôles :

- Pôle Pédagogie, Réussite et Orientation ;
- Pôle Anticipation et gestion des flux d'échanges ;
- Pôle Qualité de Vie : Elèves et Etablissements.

Elle s'inscrit dans la continuité des travaux entrepris depuis 2013. Elle met en avant le contexte particulier du département, le passage de la Guyane en éducation prioritaire et la réforme du collège. Elle donne la priorité à la mise en œuvre du plan numérique et aux orientations déclinées dans la circulaire de rentrée.

Elle vise à atteindre deux grands objectifs nationaux :

- l'appropriation d'une culture numérique pour tous les élèves,
- le développement des usages du numérique éducatif à l'école.

Au sein de l'Académie, 2 objectifs stratégiques majeurs :

1. Accorder les ambitions des partenaires de l'éducation, acteurs du numérique, pour construire un projet de développement du numérique éducatif, partagé et réaliste.

Cet objectif cible la mise en place avec la Collectivité Territoriale de Guyane, en partenariat avec les acteurs incontournables du développement du numérique éducatif (CANOPE, RECTORAT, ESPÉ, établissements scolaires), une politique réaliste, cohérente, congruente et partagée, en matière d'équipements, d'infrastructures, de maintenance et de formation de personnels, pour une optimisation des moyens.

Il est nécessaire sur le plan du numérique éducatif de renforcer le pilotage académique, de coordonner l'action du pôle pédagogique et communiquer plus largement vers tous les partenaires sur la stratégie numérique académique, à travers ses orientations et ses enjeux.

2. Accompagner l'éducation au numérique et l'évolution des pratiques pédagogiques

Pour faire du numérique un levier déterminant dans les apprentissages et favoriser l'essaimage, l'objectif est d'accompagner les initiatives, les projets numériques, le déploiement d'équipements mobiles individuels ainsi que l'accès aux services et ressources numériques. L'accent est porté sur la différenciation pédagogique, le travail collaboratif, la maîtrise de la langue française, l'enseignement de l'informatique, l'accompagnement personnalisé et les travaux interdisciplinaires, l'Education aux Médias et à l'information, l'éducation à la citoyenneté.

3 - Objectifs opérationnels

3.1 - objectifs opérationnels et axes de la stratégie :

Les objectifs opérationnels sont déclinés selon les 4 axes de la stratégie numérique de la façon suivante :

Gouvernance et pilotage	Plan numérique	Accompagnement et formation	Innovation et expérimentation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un Comité Technique du Numérique Educatif avec les partenaires incontournables (CTG, CANOPE, RECTORAT) pour s'accorder sur une politique partagée et congruente de développement du numérique éducatif dans les établissements scolaires. ▪ Renforcer le pilotage <ul style="list-style-type: none"> - création d'une cellule de pilotage ; - élaboration d'un projet pour le 1^{er} degré. ▪ Communiquer plus largement vers les acteurs de l'éducation. ▪ Renforcer le partenariat entre CANOPE, l'ESPE et la DANE. ▪ Réunir le comité de pilotage. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les collègues et les écoles dans: <ul style="list-style-type: none"> - le déploiement des matériels, - leur mise disposition, - leur utilisation, - le choix des ressources associées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former au numérique dans le cadre de la réforme du collège. ▪ Former les personnels en cohérence avec la mise œuvre de la stratégie numérique. ▪ Développer l'utilisation de magistère. ▪ Accompagner et animer les réseaux RUPN, IAN et CPN. ▪ Créer-trier-mutualiser les ressources et développer les services. ▪ Impulser l'utilisation et l'accès aux banques de ressources numériques et mettre en place une assistance. ▪ Informer sur l'actualité numérique. ▪ Organiser un salon du numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un groupe de réflexion et d'innovation pour le numérique académique ; ▪ Promouvoir la création d'un incubateur académique ; ▪ Réaliser un webdocumentaire ; ▪ Accompagner le TraAM ▪ Impulser les projets innovants dans les établissements

3.2 - Objectifs opérationnels : Actions - Moyens - Indicateurs d'évaluation

❖ Gouvernance et Pilotage

OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	IMPLICATION DES ACTEURS	MOYENS	INDICATEURS D'EVALUATION
Renforcer le pilotage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un Comité Technique du Numérique Éducatif <ul style="list-style-type: none"> - Constituer le CTNE - Réunir régulièrement le CTNE pour définir un politique partagée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DAN/ DSI/ ▪ CTG/ ▪ CANOPE / ESPE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres régulières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma directeur élaboré ▪ Politique partagée ▪ Qualité des usages dans les EPLE
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au 1^{er} degré <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer pour le 1^{er} degré un projet partagé piloté par l'IEN chargé du Numérique. - Recentrer l'activité des CPCN sur le pédagogique et l'animation dans les écoles. ▪ au 1^{er} et 2nd degré <ul style="list-style-type: none"> - Informer et Impliquer les Inspecteurs. - Renforcer les relations avec les coordonnateurs des REP+, la liaison école-collège et encourager les initiatives et les projets inter-degrés pour le cycle 3. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IEN Chargé du Numérique ▪ CPD SN ▪ CPN ▪ DAN ▪ coordonnateurs REP+ ▪ DANE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet partagé ▪ Participation de la DANE au conseil des Inspecteurs du 1D et au collège des Inspecteur du 2D ▪ Intervention lors de la DANE lors des réunions des coordonnateurs ▪ Réalisation de projets par le biais du cycle 3 et l'éducation prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nb d'animations pédagogiques ▪ Projets mise en place Rapport d'activités des CPN
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recenser et analyser les besoins des établissements et des disciplines en vue d'établir un cahier des charges académique pour le dialogue avec les collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DANE ▪ SSA 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un responsable de l'élaboration du cahier des charges 	-
Renforcer le partenariat entre DANE/CANOPE/ ESPE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contractualiser le partenariat avec CANOPE (prêt-de matériel, formation, réalisation de ressources). ▪ Coordonner les actions et les moyens de la DANE – CANOPE – ESPE pour la formation des enseignants. ▪ Reconduire la formation au C2i2e. ▪ Œuvrer pour la création d'un pôle numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CANOPE ▪ DANE ▪ ESPÉ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une convention avec CANOPE ▪ Répartition et planification des actions inscrites dans la feuille de route ▪ Reconduire la convention avec l'ESPE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conventions mise en place ▪ Suivi du programme des actions ▪ Nb d'enseignants certifiés au C2I2E

<i>ACTIONS</i>	<i>ACTIONS</i>	<i>IMPLICATION DES ACTEURS</i>	<i>MOYENS</i>	<i>INDICATEURS D'EVALUATION</i>
Communiquer sur la stratégie numérique vers tous les acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontrer les différents acteurs du numérique. ▪ Présenter la stratégie numérique. ▪ Conforter les RUPN dans leur mission en établissement. ▪ Apporter les éclaircissements sur les différents AAP. ▪ Recenser les besoins et les projets. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DANE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion des équipes pédagogiques ▪ Réunion régulière avec les collectivités et CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nb de visites ▪ compte rendu de visite
Créer une cellule de pilotage académique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constituer une cellule de pilotage pour réfléchir sur les thèmes : <ul style="list-style-type: none"> - la formation au numérique des personnels d'encadrement ; - la politique globale du numérique dans l'académie; - la mise en œuvre de la feuille de route; - l'évaluation des usages du numérique dans les visites d'inspection. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions régulières du Groupe de travail constitué des représentants des inspecteurs, des chefs d'établissement, de CANOPE et de la DANE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet partagé ▪ Formations effectuées ▪ Usages de numérique évalués
Réunir le Comité de pilotage Académique du numérique éducatif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le point sur les actions en cours et définir les indicateurs. ▪ Fixer les actions à poursuivre avec les priorités pour 2017-2018. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions biennuelles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Janvier : bilan d'avancement ○ Juillet : bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compte rendu du comité de pilotage

Précisions sur le pilotage :

- Au 1^{er} degré :

L'IEN en charge du numérique doit prendre la place de DAN adjoint 1^{er} degré, et être en mesure de porter un projet partagé avec les collectivités, en assurer la coordination en s'appuyant sur l'engagement des inspecteurs de circonscription et sur le réseau des Conseillers Pédagogiques au Numérique (CPN) et du conseiller pédagogique départemental aux sciences et au numérique (CPD SN).

Ce projet doit être élaboré en équipe (inspecteurs, directeurs conseillers pédagogiques, coordonnateurs des REP+), qui fixe des objectifs communs et réalistes, en matière d'équipements, de ressources et de formation, et qui tient compte des grandes orientations ministérielles, des priorités académiques, des réalités locales et des besoins réels des équipes pédagogiques.

Chaque circonscription, quelques soient ses problématiques, doit avancer dans le numérique, à son rythme, en fixant des jalons. Le travail de l'équipe des conseillers Pédagogiques au Numérique en réseau est déterminant pour le développement des usages du numérique dans les écoles. Il doit être soutenu, coordonné et mesurable pour un meilleur pilotage.

❖ Plan numérique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	IMPLICATION DES ACTEURS	MOYENS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Accompagner les collèges et les écoles	<ul style="list-style-type: none"> Créer un comité de pilotage par établissement et école. 	<ul style="list-style-type: none"> Membre du comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions trimestrielles du comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de pilotage installé
	<ul style="list-style-type: none"> Déployer les EIM dans les collèges en coordination avec le service informatique et le RUPN du collège. 	<ul style="list-style-type: none"> Référent déploiement, RUPN, Assistant informatique Des collèges numériques 	<ul style="list-style-type: none"> 4 AED référents du déploiement des EIM Appui technique et expertise de la DSI Création de e-réseau des collèges 	<ul style="list-style-type: none"> EIM déployés et configurés Echanges effectifs Bilan régulier remonté à la DANE
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la mise à disposition des équipements aux élèves, dans l'élaboration des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> Principal Equipes pédagogiques DAN 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion avec les équipes pédagogiques et les parents 	<ul style="list-style-type: none"> Conventions de mise à disposition des EIM établies
	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les équipes pédagogiques dans les usages des tablettes et dans l'utilisation des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur site dispensées par CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignants formés à l'usage des tablettes équipements utilisés
	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un groupe de travail pour le choix des ressources numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> au collège: équipe pédagogique, documentaliste, CANOPE à l'école : enseignants, conseillers pédagogiques, CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion du groupe de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Liste des ressources établie
	<ul style="list-style-type: none"> Impulser l'utilisation et l'accès aux banques de ressources numériques et mettre en place l'assistance 	<ul style="list-style-type: none"> RUPN Service informatique des établissements DSI/DAN 	<ul style="list-style-type: none"> Communication aux équipes Création d'un ticket Création d'une adresse électronique 	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux BRNE dans les établissements

❖ Accompagnement et formation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	IMPLICATION DES ACTEURS	MOYENS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Former au numérique dans le cadre de la réforme du collège (formation sur site)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la formation au numérique (modules) dans le cadre de la réforme du collège. ▪ Animer le groupe de formateurs. ▪ Consolider et proposer d'autres modules de formation de 3h. ▪ Evaluer la formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Principal et RUPN pour l'organisation ▪ Formateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un e-réseau des formateurs. ▪ Des modules de formation de qualité à disposition des formateurs ▪ Rémunération des formateurs ▪ deux jours de formations sur site effectués pour l'année 2016-2017 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de réalisation ▪ Nb d'enseignants formés ▪ Formateurs rémunérés ▪ Enquête de satisfaction
Former les personnels pour la mise en œuvre de la stratégie académique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner la réalisation des projets initiés en 2015-2016 (imprimante 3D – Webradio - projet robots, tablettes,...). ▪ Former les RUPN, les assistants informatiques et les référents du déploiement des EIM, à la configuration des EIM et la sécurisation des usages du numérique dans les établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formateurs – CANOPE- CLEMI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations au PAF 2016-2017. ▪ Formation au numérique sur sites (réforme du collège). ▪ E'reseaux, ▪ Formations dispensées par CANOPE (mise en place de Class'Code). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Productions dans les établissements ▪ Ressources mutualisées
Développer l'utilisation de M@gistère	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déployer des parcours nationaux pertinents en académie. ▪ Développer de parcours hybrides de formations disciplinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DANE – correspondant m@gistère 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration des inspecteurs ▪ Formation des IAN ▪ IAN en charge du déploiement d'un parcours dans leur discipline ▪ Correspondant 1D et correspondant 2D 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcours déployés ▪ Bilan des Parcours
Accompagner et animer les réseaux CPN, RUPN et IAN	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relayer l'action de la DANE dans les établissements, écoles et disciplines. ▪ Mettre en œuvre la stratégie numérique dans les établissements et les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RUPN-IAN ▪ CPN – CPD SN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions, regroupements, ▪ travaux en atelier, e-réseaux ▪ lettres de mission 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan d'activité ▪ Participation aux réunions
Créer- trier-Mutualiser les ressources et développer des services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et maintenir les sites académiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DSI ▪ Webmestres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement et assistance ▪ Formation au PAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sites régulièrement actualisés ▪ Nb de connexion
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la mise en place de l'ENT à l'école « Beneylu School » sur le territoire et expérimentation dans toutes les écoles du plan numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IEN, Directeurs d'école ▪ Conseillers pédagogiques ▪ enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui des CPN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nb de classes ▪ Nb de connexions
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les plateformes « moodle » en établissement pour développer le travail collaboratif et la différenciation pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correspondant académique Moodle ▪ Responsable de moodle dans l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation au PAF des responsables de la plateforme dans l'établissement Un correspondant académique moodle ▪ Assistance technique de la DSI dans l'installation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nb de personnes formées ▪ Nb de moodle installés ▪ Bilan d'activité du correspondant moodle

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	IMPLICATION DES ACTEURS	MOYENS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Créer- trier-Mutualiser les ressources et développer des services	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la mise en place de l'ensemble des services liés à la dématérialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DSI - DANE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Service de la DSI pour la partie technique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Téléservices disponibles
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner la mise en place du livret scolaire unique (LSU). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DANE, Principaux ▪ Equipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres des équipes pédagogiques ▪ Formation à distance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LSU complété
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un serveur académique de médias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Solution déployée par la DSI. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Serveur hébergé au rectorat ▪ Equipe de la DSI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ quantité de médias déposée ▪ fluidité des sites académiques
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des vidéos de pratiques pédagogiques utilisant le numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DANE - CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens de CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production d'une capsule vidéo
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de ressources numériques et impulser les usages pour le 1er degré. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IEN chargé du Numérique ▪ CPD SN - CPN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un GRAC 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources mutualisées
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impulser l'utilisation et l'accès aux banques de ressources numériques et mettre en place l'assistance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RUPN ▪ Service informatique des établissements ▪ DSI/DAN 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication aux équipes ▪ Création d'un ticket ▪ Création d'une adresse électronique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès aux BRNE dans les établissements
Informé de l'actualité du numérique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Publier une Lettre d'Information Académique du Numérique Educatif (LIANE) ▪ Relayer les actualités du site académique de la DANE vers les sites disciplinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DANE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre bimestrielle ▪ Abonnement à la liste de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nb d'abonnés ▪ Nb de visites sur le site de la DANE
Organiser un salon du numérique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter les usages du numérique et les solutions numériques pour les apprentissages aux élèves et aux professionnels de l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CANOPE - DANE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens de CANOPE ▪ Crédits du rectorat ▪ Salon inscrit au PAF pour enseignants exposants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nb de visiteurs ▪ Nb d'exposants ▪ Pertinence des ateliers

Précisions sur l'animation des réseaux :

- **Réseau des conseillers pédagogiques au numérique (10 CPCN + 1 CPD SN) :**
L'IEN référent pour le numérique au 1^{er} Degré continuera de réunir régulièrement les CPN. La présence aux réunions sera obligatoire et celles-ci pourront s'organiser en visioconférence. Le Conseiller Pédagogique Départemental Sciences et Numérique aura en charge d'animer le réseau des CPN, en lien avec l'IEN référent pour le numérique et en collaboration avec le DAN. Un bilan annuel devra rendre compte des actions menées pour le numérique dans les différentes circonscriptions et au niveau départemental.
- **Réseaux de référents pour les ressources et les Usages Pédagogiques Numériques (44 RUPN):**
Le RUPN est un interlocuteur crucial et déterminant de la mise en œuvre de la stratégie numérique, il est l'initiateur du développement du numérique dans l'établissement dont il impulse la politique numérique, il apporte son expertise et son conseil. Au collège, il organise en collaboration avec le chef d'établissement et la DANE, la formation au numérique. Pour l'aider dans sa mission, la DANE prévoit pour les RUPN des regroupements réguliers et des journées de formation, mais également des rencontres sur le terrain avec les équipes pédagogiques, les personnels de direction, pour soutenir et conforter leur action dans l'établissement.
- **Réseau des interlocuteurs académiques au numérique (20 IAN):**
En plus de leur mission dans leur discipline, les IAN auront à poursuivre la conception et la finalisation des modules de la formation au numérique pour la réforme du collège et à initier l'utilisation de magistère dans leur discipline, notamment en déployant un parcours national en académie.
Une bonne collaboration avec les inspecteurs est essentielle et la sensibilisation aux usages du numérique doit être renforcée. Dans le cadre du pilotage partagé, la DANE prendra l'attache du corps d'inspection ; notamment pour effectuer l'analyse des besoins (ressources, formation et équipements) à l'école ou dans la discipline, mais aussi pour mesurer l'usage du numérique et de l'outil informatique par les enseignants. Une évaluation concernant le numérique pourrait être prise en compte lors des inspections. Pour ce faire, un groupe de réflexion constitué d'inspecteurs, un représentant de l'ESPE, et de CANOPÉ sera installé et des outils de pilotage pourront être confectionnés à la demande.

Les RUPN, CPN et IAN recevront **une lettre de mission**.

❖ Innovation et expérimentations

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	IMPLICATIONS DES ACTEURS	MOYENS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Créer un groupe de réflexion et d'innovation pour le numérique académique	<ul style="list-style-type: none"> Assurer une veille technologique, Evaluer les solutions et pratiques. 	<ul style="list-style-type: none"> DANE – CARDIE Enseignants (IAN, autres, RUPN,) Un personnel de CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres régulières (6 x ½ journée) par an Mise à disposition de moyens des établissements Crédits spécifiques pour l'acquisition des solutions numériques 	<ul style="list-style-type: none"> solutions et pratiques pertinentes présentées aux enseignants (ressources mutualisées).
	<ul style="list-style-type: none"> impulser et accompagner le projet « apprendre à programmer un robot » dans les établissements, 	<ul style="list-style-type: none"> DANE – CARDIE Enseignants (IAN, autres, RUPN,) Un personnel de CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> Création et mutualisation de ressources e-réseau Formation des professeurs Financement CARDIE Subventions état aux EPLE 2016 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des équipes Intérêt des élèves Organisation d'un challenge pour les écoles et collèges.
	<ul style="list-style-type: none"> Constituer une équipe pour le prochain Hackathon au salon Educatec 	<ul style="list-style-type: none"> DANE 	<ul style="list-style-type: none"> Crédits spécifiques à obtenir. 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement de l'équipe
Promouvoir la création d'un incubateur académique	<ul style="list-style-type: none"> Créer un incubateur académique de projets numériques innovants en relation avec différents partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ESPE, projet Toucan pépinière d'entreprises, CANOPE 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec les différents partenaires. Définition d'un projet 	<ul style="list-style-type: none"> Emergence de projets Réponse à AAP PIA e-fran
Réaliser un web-documentaire	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un web-documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> CANOPE –DANE CPN 	<ul style="list-style-type: none"> Appel à candidature au 1^{er} degré Projet « raconte ta ville » 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'un web-documentaire
Accompagner les TraAM	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la réalisation du TraAM EPS Recenser les propositions pour 2017-2018 	<ul style="list-style-type: none"> DANE 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres régulières 	<ul style="list-style-type: none"> Expérimentation et présentation du travail réalisé.
Impulser les projets innovants dans les établissements	<ul style="list-style-type: none"> Lancer un appel à projets, pour promouvoir les initiatives et pratiques pédagogiques innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> DANE RUPN – CPN – IAN Coordonnateurs de REP+ 	<ul style="list-style-type: none"> Subvention Etat 	<ul style="list-style-type: none"> Nb de projets Nb d'enseignants impliqués Usages en classe et productions.

Annexe: Etat des lieux et observations.

• Les équipements et les infrastructures des établissements

L'académie de Guyane compte **13** lycées, **31** collèges (30 en REP+) et **160** écoles avec des équipements informatiques, corrects en lycée mais largement insuffisants en collège, insuffisants voire inexistant à l'école.

En 2015-2016, la situation globale des établissements en matière d'infrastructures et équipements ne s'est pas améliorée. Le nombre moyen d'élèves par machine est au collège deux fois plus important en Guyane qu'au niveau national (**5.3** contre **3.97**), et le ratio est **7** fois plus important pour les écoles (**42,21** pour **6.24**), avec une majorité de machines de plus de **5 ans** (source : ETIC 1 et ETIC 2 2016). Les débits des connexions sont faibles et souvent insuffisants, notamment hors de l'île de Cayenne, pour les applications numériques en ligne. Les réseaux électriques sont parfois défaillants, ce qui engendre une sollicitation sévère des matériels ; des dégradations et des vols sont récurrents dans les établissements et la maintenance des équipements est bien en deçà des besoins.

La mise en œuvre d'un projet d'ENT pour l'académie n'est pas d'actualité, et l'expérience « **Beneylu School** » au 1^{er} degré menée cette année n'a pas été suffisamment suivie pour envisager un déploiement plus large à la rentrée. Par ailleurs, pour favoriser le travail collaboratif (élèves-professeurs) et la différenciation pédagogique, l'académie a préconisé la mise en place de la plateforme « moodle », mais à ce jour, aucun établissement n'a avancé sur ce dispositif.

• Le plan numérique :

Le plan numérique en Guyane, c'est:

- **5** collèges et **12** écoles retenus en 2015 pour la préfiguration qui prévoit la dotation d'un Equipement Mobile Individuel (EIM) par élève de 5^{ème} et de 3 Classes mobiles (CM) par école ;
- **4** collèges et **4** écoles numériques retenus en 2016 avec une dotation d'équipement (1 EIM par élève de 5^{ème} pour 1 collège, deux CM pour les 3 autres collèges et 1 CM par école).

Avec l'installation de la collectivité unique, la Collectivité Territoriale de Guyane. La mise en œuvre du plan numérique n'a pas commencé pour les collèges. La CTG a demandé **un audit sur les infrastructures des réseaux des collèges** avant de se prononcer sur son engagement dans le projet (dans lequel l'ancienne collectivité s'était engagée), les collèges et les équipes pédagogiques concernées sont dans l'attente des équipements.

En revanche, les municipalités de Kourou et de Rémire-Montjoly équiperont à la rentrée les écoles préfiguratrices (8 à Kourou, 3 à Rémire-Montjoly). Elles recevront 3 CM chacune et le travail sur le choix des ressources a été lancé. Les mairies de MANA et de MATOURY prévoient d'équiper les 4 écoles numériques (1 CM par école) pour fin 2016.

La commune de St Georges de l'Oyapock n'a pas donné suite, elle sera recontactée.

• Les projets en établissement :

L'académie a bénéficié en 2015-2016 de deux subventions du ministère à destination des établissements du 2nd degré, sur appels à projets. Ce financement a permis de lancer en 2015-2016, **39** projets innovants divers (balladodiffusion, TNI, tablettes, équipements de webradio, imprimante 3D) dans **39** établissements (sur **44**) donnant une bouffée d'oxygène aux équipes pédagogiques désireuses d'utiliser du numérique en classe. Depuis 2015, **19** EPLE sont équipés de **webradio** et tous les collèges ont été dotés d'une **d'imprimante 3D**.

Malgré une situation matérielle prégnante, une absence d'ENT et la mise en œuvre du plan numérique qui tarde, force est de constater qu'une réelle impulsion des usages est en marche dans notre académie.

• Le pilotage et la gouvernance

- ❖ Pilotage du 1^{er} degré :

Au 1^{er} degré, le pilotage est moins affirmé qu'au 2nd degré. Le numérique à l'école n'est pas ressenti comme une priorité, pour diverses raisons : manque d'équipements et d'infrastructures opérants, absence de maintenance, débit

insuffisant, problème d'électricité, vols et dégradation, manque de formation des enseignants, insuffisance de travail d'équipe à l'école.

L'action de la DANE n'est pas suffisamment relayée sur le terrain et le travail essentiel des conseillers pédagogiques au numérique, dans leur action pour le numérique éducatif, n'est pas toujours lisible et manque de retours de terrain.

Avec l'engagement des mairies dans la mise en œuvre du plan numérique, les conditions pour le développement des usages seront réunies dans un nombre significatif d'écoles et les équipes pédagogiques doivent être accompagnées.

Un pilotage mené par l'IEN en charge du numérique en collaboration avec les circonscriptions et le DAN est nécessaire.

• La DANE et ses collaborateurs

○ La DANE est constituée de :

- un DAN à plein temps ;
- un DAN adjoint pour le 2nd degré, professeur déchargé à 100% à partir du 01/09/2016 ;
- un IEN responsable du numérique pour le 1^{er} degré, en plus de sa mission en circonscription.

○ Les collaborateurs

- Au 1^{er} degré :

- **10** Conseillers Pédagogiques au numérique déchargés à 100% (**CPN** - un par circonscription)
- **1** Conseiller pédagogique départemental Sciences et Numérique qui est aussi administrateur m@gistère et formateur académique REP+.

- Au 2nd degré :

- **44** Référents des usages pédagogiques numériques (**RUPN**) ;
- **20** Interlocuteurs académiques (**IAN**) ;
- **4 AED**, référents du déploiement des EIM dans les collèges numériques, à recruter à partir du 01/09/2016 ;
- **1** correspondant académique Moodle ;
- **1** correspondant académique M@gistère.

• Les partenaires:

De bonnes relations avec l'ESPE, CANOPE, les collectivités et les autres partenaires se sont constituées ; une réelle volonté partagée de promouvoir l'enseignement par et avec le numérique s'est installée. La mise en place d'un comité technique du numérique éducatif est prévue pour cette année. Il définirait une politique partagée et réaliste en matière de formation des personnels, d'équipement, d'infrastructures et de maintenance des établissements scolaires. Les conventionnements de partenariat avec les collectivités, CANOPE, ESPE sont à établir.

• Relation DSI/DAN

La DSI et la DANE travaillent conjointement, la collaboration est fructueuse tant sur le plan relationnel que sur le plan fonctionnel. La DSI met à disposition son expertise. Grâce à ses ingénieurs, elle mène des études et des projets, concrétisés en 2016 par la refonte intégrale des sites internet académiques (établissements, disciplines et institutionnels). Une solution de serveur de multimédias pour l'académie est à l'étude.

Néanmoins, force est de constater que depuis plusieurs années, par la diminution de ses effectifs, le périmètre d'intervention de la DSI au sein des établissements, est structurée pour l'assistance liée aux réseaux administratifs, laissant à la collectivité (dans le cadre du transfert de compétences), la charge des réseaux pédagogiques (l'assistance et la maintenance). Depuis, les établissements sont contraints à gérer les réseaux pédagogiques eux-mêmes, sur leurs moyens propres. Le choix de solutions de gestion de réseau, et leur bon fonctionnement varient d'un établissement à l'autre, en fonction des infrastructures et des compétences des personnels en charge de l'informatique.

L'absence d'une politique globale, commune et partagée entre Rectorat et la CTG, sur les réseaux pédagogiques notamment, pénalise l'ensemble des EPLE pour le déploiement des équipements et l'accès aux ressources-services numériques. À ce jour, la DANE recueille les besoins des établissements sur les réseaux pédagogiques, et sollicite au cas par cas les services de la DSI sachant pertinemment que la DSI n'a pas pour mission d'intervenir dans ce domaine.

- La formation au et par le numérique

- m@gistère :

L'utilisation de la plateforme M@gistère est généralisée dans le 1^{er} degré mais ne s'est toujours pas développée au 2nd degré. L'effort pour le 2nd degré sera poursuivi et constituera une priorité pour cette année scolaire. Elle sera intégrée dans la mission des IAN notamment, par le biais du déploiement des parcours nationaux en académie.

- plan académique de formation :

Un accent a été porté en 2015-2016 envers les professeurs documentalistes (formation à la webradio, séminaire internet responsable, participation de l'interlocuteur académique au séminaire national des IAN).

Les prévisions 2016-2017 ont **été revues à la baisse** en raison d'un budget contraint.

L'accent est porté cette année :

- sur la formation des collaborateurs de la DANE (CPN- IAN et RUPN et référents en charge du déploiement du plan numérique),
- sur la mise en place de groupes de travail (GRAC au 1^{er} degré, groupe de réflexion et d'innovation pédagogiques au 2nd degré)
- sur l'accompagnement des projets numériques initiés dans les établissements depuis 2015.

- la formation au numérique dans le cadre de la réforme du collège :

17 collèges sur **31** ont commencé la formation et ont pour la plupart en 2015-2016 réalisé une journée de formation sur les trois prévues par le ministère. Cette formation a fait l'objet d'un positionnement préalable des enseignants. Elle est dispensée sur site, le plus souvent par des professeurs de l'établissement, sous forme de modules de **3** heures, au choix des établissements. La formation et le positionnement des professeurs ont montré que le niveau d'avancement dans le numérique des enseignants est très hétérogène.

Certes les professeurs pratiquent le numérique au quotidien dans la préparation de leurs cours et dans la gestion de la classe notamment, mais ils ont un besoin important de formation, principalement dans l'utilisation pédagogique des outils numériques au service des élèves, l'exploitation des ressources numériques en classe, le travail collaboratif et la différenciation des enseignements. Aussi, cette formation est bien reçue par les enseignants et donnent l'occasion aux collègues les plus frileux ou moins aguerris de consolider leurs compétences. Cette formation sera poursuivie en 2016-2017.

- Salon GUYANUM

La première édition du salon du numérique GUYANUM, organisé avec CANOPÉ, a montré que de nombreuses expérimentations sont menées et que les équipes pédagogiques avancent dans le numérique au sein de l'académie. Cette manifestation sera reconduite cette année.